



Entente sur le développement
du marché du travail

Un montant de 23,3 millions de dollars est investi annuellement afin d'aider les chômeurs admissibles à l'assurance-emploi à l'Île-du-Prince-Édouard à trouver et à conserver un emploi.

L'Île-du-Prince-Édouard conçoit et livre des programmes et services similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les programmes et services qui ont fait l'objet d'un examen sont : Formation Î.-P.-É., Formation Î.-P.-É - Apprentis, Î.-P.-É. au Travail, Travail indépendant Î.-P.-É., Expérience de travail Î.-P.-É. et Services d'aide à l'emploi.

Programmes/Services	Nombre d'interventions 2015-2016	Dépenses totales 2015-2016
Formation Î.-P.-É - Apprentis	310	14 307 000 \$
Formation Î.-P.-É	1 105	
Services d'aide à l'emploi	6 271	4 314 000 \$
Î.-P.-É. au Travail	556	2 536 000 \$
Travail indépendant Î.-P.-É.	138	1 583 000 \$
Expérience de travail Î.-P.-É.	22	393 000 \$

Résultats principaux

Augmentation de la participation au marché du travail des participants (comparativement aux membres du groupe témoin)

Dépendance réduite à l'assurance-emploi et à l'aide sociale

Une participation plus précoce au programme de services d'aide à l'emploi **améliore les résultats des participants sur le marché du travail**

Les avantages sociaux de la participation **excèdent le coût des investissements** pour la plupart des interventions

Le rapport complet se retrouve à l'adresse suivante :
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations.html>